

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (> 3500 hab) - CA DE CERGY
PONTOISE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24950010900106

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
CERGY-PONTOISE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET DECHETS TEOM (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 95027	CA DE CERGY PONTOISE BUDGET DECHETS TEOM	CA 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	28 478 904,22	G	34 880 527,32
	Section d'investissement	B	3 860 512,02	H	2 277 204,69

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	8 741 620,40 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 802 815,66 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	34 142 231,90	= G+H+I+J	45 899 352,41

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	28 478 904,22	= G+I+K	43 622 147,72
	Section d'investissement	= B+D+F	5 663 327,68	= H+J+L	2 277 204,69
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	34 142 231,90	= G+H+I+J+K+L	45 899 352,41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	30 548 879,40	23 187 746,64	2 170 635,52	0,00	5 190 497,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 489 534,00	2 280 705,37	8 107,52	0,00	200 721,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 510,00	7 500,63	0,00	0,00	9,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		33 045 923,40	25 475 952,64	2 178 743,04	0,00	5 391 227,72
66	Charges financières	5 650,00	2 319,05	2 679,22	0,00	651,73
67	Charges exceptionnelles	499 000,00	246 691,06	186 310,52	0,00	65 998,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		33 550 573,40	25 724 962,75	2 367 732,78	0,00	5 457 877,87
023	Virement à la section d'investissement (2)	6 209 847,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	397 290,00	386 208,69			11 081,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 607 137,00	386 208,69			6 220 928,31
TOTAL		40 157 710,40	26 111 171,44	2 367 732,78	0,00	11 678 806,18
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	59,56	0,00	0,00	-59,56
70	Produits services, domaine et ventes div	6 864 828,00	8 122 153,18	694 426,34	0,00	-1 951 751,52
73	Impôts et taxes	22 887 352,00	23 444 009,00	0,00	0,00	-556 657,00
74	Dotations et participations	1 260 000,00	1 117 617,79	881 960,56	0,00	-739 578,35
75	Autres produits de gestion courante	200 010,00	389 805,69	0,00	0,00	-189 795,69
Total des recettes de gestion courante		31 212 190,00	33 073 645,22	1 576 386,90	0,00	-3 437 842,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	180 000,00	206 662,20	0,00	0,00	-26 662,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		31 392 190,00	33 280 307,42	1 576 386,90	0,00	-3 464 504,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	23 900,00	23 833,00			67,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		23 900,00	23 833,00			67,00
TOTAL		31 416 090,00	33 304 140,42	1 576 386,90	0,00	-3 464 437,32
Pour information		(3) 8 741 620,40				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	2 666 413,00	2 496 270,60	0,00	170 142,40
21	Immobilisations corporelles	3 115 624,00	475 494,72	0,00	2 640 129,28
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	63 769,86	0,00	186 230,14
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 132 037,00	3 035 535,18	0,00	3 096 501,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 500,00	22 443,84	0,00	56,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	778 700,00	778 700,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	801 200,00	801 143,84	0,00	56,16
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 933 237,00	3 836 679,02	0,00	3 096 557,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	23 900,00	23 833,00		67,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	23 900,00	23 833,00		67,00
	TOTAL	6 957 137,00	3 860 512,02	0,00	3 096 624,98
	Pour information	(2) 1 802 815,66			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	350 000,00	88 180,34	0,00	261 819,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 802 815,66	1 802 815,66	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 152 815,66	1 890 996,00	0,00	261 819,66
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 152 815,66	1 890 996,00	0,00	261 819,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	6 209 847,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	397 290,00	386 208,69		11 081,31
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 607 137,00	386 208,69		6 220 928,31
	TOTAL	8 759 952,66	2 277 204,69	0,00	6 482 747,97

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET DECHETS TEOM - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 358 382,16		25 358 382,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 288 812,89		2 288 812,89
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 500,63		7 500,63
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 998,27	0,00	4 998,27
67	Charges exceptionnelles	433 001,58	0,00	433 001,58
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	386 208,69	386 208,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		28 092 695,53	386 208,69	28 478 904,22
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 833,00	23 833,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 443,84	0,00	22 443,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 496 270,60	0,00	2 496 270,60
21	Immobilisations corporelles (6)	475 494,72	0,00	475 494,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	63 769,86	0,00	63 769,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	778 700,00	0,00	778 700,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 836 679,02	23 833,00	3 860 512,02
Pour information				1 802 815,66
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 802 815,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	59,56		59,56
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 816 579,52		8 816 579,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	23 444 009,00		23 444 009,00
74	Dotations et participations	1 999 578,35		1 999 578,35
75	Autres produits de gestion courante	389 805,69	0,00	389 805,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	206 662,20	23 833,00	230 495,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		34 856 694,32	23 833,00	34 880 527,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				8 741 620,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 180,34	0,00	88 180,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 802 815,66		1 802 815,66
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		386 208,69	386 208,69
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 890 996,00	386 208,69	2 277 204,69
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	30 548 879,40	23 187 746,64	2 170 635,52	0,00	5 190 497,24
60611	Eau et assainissement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
60622	Carburants	72 529,00	38 916,96	5 491,29	0,00	28 120,75
60623	Alimentation	6 100,00	3 541,81	808,91	0,00	1 749,28
60631	Fournitures d'entretien	39 261,00	0,00	0,00	0,00	39 261,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 308,00	7 219,42	8 616,64	0,00	16 471,94
60636	Vêtements de travail	7 485,00	1 936,88	5 547,72	0,00	0,40
6064	Fournitures administratives	600,00	149,04	450,96	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	626 800,00	619 906,62	0,00	0,00	6 893,38
611	Contrats de prestations de services	22 133 411,00	19 251 107,74	2 022 240,20	0,00	860 063,06
6135	Locations mobilières	308 536,00	195 233,96	30 850,80	0,00	82 451,24
61551	Entretien matériel roulant	23 500,00	17 585,59	2 361,02	0,00	3 553,39
61558	Entretien autres biens mobiliers	103 000,00	62 934,16	10 261,68	0,00	29 804,16
6156	Maintenance	656 763,00	484 320,67	30 500,00	0,00	141 942,33
617	Etudes et recherches	116 132,00	3 330,00	5 220,00	0,00	107 582,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 850,00	6 902,00	8 474,00	0,00	7 474,00
6226	Honoraires	311 516,00	254 800,43	9 786,60	0,00	46 928,97
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	52 940,00	25 591,92	14 369,03	0,00	12 979,05
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 460,47	500,95	0,00	1 038,58
6256	Missions	200,00	136,10	0,00	0,00	63,90
6257	Réceptions	0,00	-171,10	171,10	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	81 072,00	75 900,25	0,00	0,00	5 171,75
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	9 994,17	0,00	0,00	5,83
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	290,00	289,49	0,00	0,00	0,51
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	60 000,00	48 630,00	0,00	0,00	11 370,00
62872	Remb. frais au budget annexe	883 713,00	882 149,04	0,00	0,00	1 563,96
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	284 650,00	264 650,00	0,00	0,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 765 119,40	63 772,06	8 494,05	0,00	3 692 853,29
63512	Taxes foncières	655 000,00	584 256,00	0,00	0,00	70 744,00
6358	Autres droits	289 804,00	283 202,96	6 490,57	0,00	110,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 489 534,00	2 280 705,37	8 107,52	0,00	200 721,11
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	359 000,00	190 087,00	0,00	0,00	168 913,00
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 926,00	11 925,28	0,00	0,00	0,72
64111	Rémunération principale titulaires	912 636,00	912 635,83	0,00	0,00	0,17
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	46 452,00	45 394,74	0,00	0,00	1 057,26
64118	Autres indemnités titulaires	366 915,00	366 914,01	0,00	0,00	0,99
64131	Rémunérations non tit.	138 592,00	138 591,43	0,00	0,00	0,57
64138	Autres indemnités non tit.	60 043,00	60 041,63	0,00	0,00	1,37
6417	Rémunérations des apprentis	18 116,00	18 115,14	0,00	0,00	0,86
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	243 036,00	223 683,00	0,00	0,00	19 353,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	305 462,00	305 461,83	0,00	0,00	0,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 856,00	7 963,00	0,00	0,00	2 893,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	-107,52	8 107,52	0,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 510,00	7 500,63	0,00	0,00	9,37
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,63	0,00	0,00	9,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		33 045 923,40	25 475 952,64	2 178 743,04	0,00	5 391 227,72
66	Charges financières (b)	5 650,00	2 319,05	2 679,22	0,00	651,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 650,00	5 605,65	0,00	0,00	44,35
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-3 286,60	2 679,22	0,00	607,38
67	Charges exceptionnelles (c)	499 000,00	246 691,06	186 310,52	0,00	65 998,42
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 500,00	2 236,40	0,00	0,00	28 263,60
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	180 000,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	22 500,00	-1 545,34	6 310,52	0,00	17 734,82
678	Autres charges exceptionnelles	246 000,00	246 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		33 550 573,40	25 724 962,75	2 367 732,78	0,00	5 457 877,87
023	Virement à la section d'investissement	6 209 847,00	0,00			6 209 847,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	397 290,00	386 208,69			11 081,31
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	397 290,00	386 208,69			11 081,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 607 137,00	386 208,69			6 220 928,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 607 137,00	386 208,69			6 220 928,31
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 157 710,40	26 111 171,44	2 367 732,78	0,00	11 678 806,18
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	2 679,22
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 286,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-607,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	59,56	0,00	0,00	-59,56
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	59,56	0,00	0,00	-59,56
70	Produits services, domaine et ventes div	6 864 828,00	8 122 153,18	694 426,34	0,00	-1 951 751,52
70323	Redev. occupat° domaine public communal	600 000,00	1 262 758,53	0,00	0,00	-662 758,53
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 643 887,00	5 872 627,00	0,00	0,00	-1 228 740,00
70688	Autres prestations de services	91 000,00	-130 000,00	327 578,00	0,00	-106 578,00
7078	Autres marchandises	70 000,00	46 299,83	15 301,18	0,00	8 398,99
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	135 000,00	133 479,04	0,00	0,00	1 520,96
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	40 000,00	32 490,00	0,00	0,00	7 510,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 284 941,00	1 256 045,94	0,00	0,00	28 895,06
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	-351 547,16	351 547,16	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	22 887 352,00	23 444 009,00	0,00	0,00	-556 657,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	25 650,00	0,00	0,00	-25 650,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	22 887 352,00	23 418 359,00	0,00	0,00	-531 007,00
74	Dotations et participations	1 260 000,00	1 117 617,79	881 960,56	0,00	-739 578,35
7478	Participat° Autres organismes	1 260 000,00	1 117 617,79	881 960,56	0,00	-739 578,35
75	Autres produits de gestion courante	200 010,00	389 805,69	0,00	0,00	-189 795,69
757	Redevances versées par fermiers, conces.	200 000,00	389 803,70	0,00	0,00	-189 803,70
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	1,99	0,00	0,00	8,01
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		31 212 190,00	33 073 645,22	1 576 386,90	0,00	-3 437 842,12
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	180 000,00	206 662,20	0,00	0,00	-26 662,20
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	10 950,00	0,00	0,00	-10 950,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	180 000,00	195 712,20	0,00	0,00	-15 712,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		31 392 190,00	33 280 307,42	1 576 386,90	0,00	-3 464 504,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	23 900,00	23 833,00			67,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 900,00	23 833,00			67,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 900,00	23 833,00			67,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		31 416 090,00	33 304 140,42	1 576 386,90	0,00	-3 464 437,32
Pour information		8 741 620,40				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	2 666 413,00	2 496 270,60	0,00	170 142,40
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 666 413,00	2 496 270,60	0,00	170 142,40
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 115 624,00	475 494,72	0,00	2 640 129,28
2135	Installations générales, agencements	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
21571	Matériel roulant	86 800,00	86 777,53	0,00	22,47
2188	Autres immobilisations corporelles	3 025 324,00	388 717,19	0,00	2 636 606,81
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	250 000,00	63 769,86	0,00	186 230,14
2313	Constructions	250 000,00	63 769,86	0,00	186 230,14
Total des dépenses d'équipement		6 132 037,00	3 035 535,18	0,00	3 096 501,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 500,00	22 443,84	0,00	56,16
1641	Emprunts en euros	22 500,00	22 443,84	0,00	56,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	778 700,00	778 700,00	0,00	0,00
274	Prêts	778 700,00	778 700,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		801 200,00	801 143,84	0,00	56,16
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 933 237,00	3 836 679,02	0,00	3 096 557,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 900,00	23 833,00		67,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	23 900,00	23 833,00		67,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	19 950,00	19 921,00		29,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 950,00	3 912,00		38,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		23 900,00	23 833,00		67,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 957 137,00	3 860 512,02	0,00	3 096 624,98
Pour information		1 802 815,66			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 152 815,66	1 890 996,00	0,00	261 819,66
10222	FCTVA	350 000,00	88 180,34	0,00	261 819,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 802 815,66	1 802 815,66	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 152 815,66	1 890 996,00	0,00	261 819,66
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 152 815,66	1 890 996,00	0,00	261 819,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 209 847,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	397 290,00	386 208,69		11 081,31
28031	Frais d'études	29 950,00	29 946,00		4,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	540,00	531,23		8,77
28051	Concessions et droits similaires	15 000,00	14 910,00		90,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	600,00	538,00		62,00
28182	Matériel de transport	23 300,00	23 210,76		89,24
28184	Mobilier	1 900,00	1 875,94		24,06
28188	Autres immo. corporelles	326 000,00	315 196,76		10 803,24
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 607 137,00	386 208,69		6 220 928,31
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 607 137,00	386 208,69		6 220 928,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 759 952,66	2 277 204,69	0,00	6 482 747,97
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00									
(2018-VAUREAL)	Caisse d'Epargne	23/11/2011	01/06/2012	01/06/2013	300 000,00	F	FIXE	4,560	4,560		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET DECHETS TEOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		100 487,15					22 443,84	5 605,65	0,00	2 679,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		100 487,15					22 443,84	5 605,65	0,00	2 679,22
(2018-VAUREAL)	N	0,00	A-1	100 487,15	3,42	F	FIXE	4,560	22 443,84	5 605,65	0,00	2 679,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		100 487,15					22 443,84	5 605,65	0,00	2 679,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET DECHETS TEOM - CA - 2023

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	100 487,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €			2023-11-21
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS REGION RESEAUX ASSAINISSEMENT	15	15/12/2020
L	AUTRES SUBVENTIONS EAU POTABLE	15	15/12/2020
L	FRAIS ETUDES NON SUIVIS DE TRAVAUX	5	15/12/2020
L	SEV COMMUNE BATIMENT INSTALLATION	15	15/12/2020
L	LICENCES ET LOGICIELS	2	15/12/2020
L	AUTRE INSTALLATION MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE	5	15/12/2020
L	VEHICULES ET PETITS UTILITAIRES	8	15/12/2020
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	15/12/2020
L	2 ROUES (VELO ,MOTO....)	5	15/12/2020
L	MATERIEL DE BUREAU	5	15/12/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	15/12/2020
L	TELEPHONIE ET TABLETTES	5	15/12/2020
L	MATERIEL DE REPROGRAPHIE (COPIEUR , IMPRIMANTE)	10	15/12/2020
L	COFFRE-FORT A USAGE ADMINISTRATIF	30	15/12/2020
L	MOBILIER	10	15/12/2020
L	MATERIELS DIVERS	10	15/12/2020
L	MATERIEL AUDIO-VISUEL	5	15/12/2020
L	PETIT ELECTROMENAGER	5	15/12/2020
L	CONTENEURS COLLECTE (BACS, BENNES)	10	15/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		46 400,00	46 276,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		22 500,00	22 443,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 500,00	22 443,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 900,00	23 833,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	23 900,00	23 833,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	46 276,84	0,00	1 802 815,66	1 849 092,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 957 137,00	III 474 389,03
Ressources propres externes de l'année (a)		350 000,00	88 180,34
10222	FCTVA	350 000,00	88 180,34
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		6 607 137,00	386 208,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	29 950,00	29 946,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	540,00	531,23
28051	Concessions et droits similaires	15 000,00	14 910,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	600,00	538,00
28182	Matériel de transport	23 300,00	23 210,76
28184	Mobilier	1 900,00	1 875,94
28188	Autres immo. corporelles	326 000,00	315 196,76
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 209 847,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	474 389,03	0,00	0,00	1 802 815,66	2 277 204,69

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 849 092,50
Ressources propres disponibles	IV 2 277 204,69
Solde	V = IV – II (3) 428 112,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
28/02/2023	BACS CS	27 103,34	12 981,00	10
17/04/2023	BACS OMR	33 422,64	18 129,00	10
25/04/2023	PLUS VALUE TIMON ATTELAGE OM	2 570,70	1 003,00	10
25/04/2023	BACS CS	81 720,59	0,00	10
16/05/2023	COMPOSTEUR PLASTIQUE 400 L	34 929,60	0,00	10
16/05/2023	CHARGEUSE ARTICULEE 321F Z BAR	86 777,53	0,00	0
17/05/2023	BAC OMR	120 387,94	0,00	10
26/05/2023	AENER CUBE SONDE V3 RESEAU GSM OMR	5 676,00	1 120,00	10
26/05/2023	AENER CUBE SONDE V3 RESEAU GSM RSHV	5 112,00	1 035,00	10
26/05/2023	AENER CUBE SONDE V3 RESEAU GSM VERRE	1 410,00	170,00	10
31/05/2023	VESTIAIRE 15 CASES GRIS BLEU	958,33	0,00	1
20/06/2023	COMPOSTEUR PLASTIQUE 400L COMPOSTYS	17 154,72	5 114,00	10
20/06/2023	TRANSPORT CONTENEURS	750,00	0,00	1
20/06/2023	ECOBX 2-5 OM KINSHOFER QCOMR 5 M3	7 350,01	0,00	10
20/06/2023	ECOBX 2-5 EMBALLAGE KINS QC5 M3	2 400,00	0,00	10
	EMBALLAGE			
20/06/2023	ECOBX 2-4 VERRE INSO KINS QC4 M3 VERRE	2 592,00	0,00	10
26/07/2023	AENER CUBE SONDE V3 RESEAU GSM AVEC ETIQUETTE OMR	4 656,00	0,00	10
26/07/2023	AENER CUBE SONDE V3 RESEAU GSM AVEC ETIQUETTE CS	4 656,00	0,00	10
26/07/2023	AENER CUBE SONDE V3 RESEAU GSM AVEC ETIQUETTE VERR	873,00	0,00	10
29/08/2023	BIOSCEAUX 35 L	1 155,60	0,00	1
29/08/2023	BIOSCEAUX 10 L	1 871,70	0,00	10
24/11/2023	CONTENEUR ENTERRE 5M3 RSHV KINSHOFER	10 997,18	0,00	10
24/11/2023	CONTENEUR ENTERRE 5M3 OMR KINSHOFER	12 118,73	0,00	10
24/11/2023	PREFORME CUVE BETON 5M3	8 851,11	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		475 494,72	39 552,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	12,00	1,00	13,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	0,00	30,00	27,00	3,00	30,00
Adjoint technique territorial	C	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		43,00	0,00	43,00	39,00	4,00	43,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	364	0,00	3-3-2° Emploi niveau catégorie A lorsque besoins services ou nature des fonctions le justifie	CDD Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	363	0,00	3-3-2° Emploi niveau catégorie A lorsque besoins services ou nature des fonctions le justifie	CDD Contractuel
Attaché	A	ADM	493	0,00	3-4 Nomination contractuel à durée indéterminée	CDI Contrat durée indéterminée
Technicien	B	TECH	477	0,00	3-4 Nomination contractuel à durée indéterminée	CDI Contrat durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 68
 Nombre de membres présents : 49
 Nombre de suffrages exprimés : 60
 VOTES :
 Pour : 60
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/05/2024

Présenté par (1) 2ème Vice-Président .
 A Hôtel d'agglomération de Cergy , le 04/06/2024
 2ème Vice-Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Hôtel d'agglomération de Cergy , le 04/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AHILE Edwige	
ALVES-PINTO Céline	
AROUCAY Marie-françoise	
BACHIR Hamid	
BARATELLA Michèle	
BENSEDDIK Abdelmalek	
BESNOUIN Anne-Marie	
BEUGNOT Claire	
BOUHOUCHE Rachid	
BOULTAME Rida	
CARONE Jean-Guillaume	
CATARINO Christine	
CHATELAIN Annaëlle	
CHEVALIER Lydia	
COLLOT Marie-Madeleine	
CORVIN Elina	
COSTIL Xavier	
COUCHOT Sylvie	
DAOUST François	
DENIS Marc	
DIARRA Moussa	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DUFOUR Benoît	
ESCOBAR Cécile	
FLORCZAK Hervé	
FOFANA Hawa	
HOLLIGER Laurence	
HUMBERT Thibault	
KAYADJANIAN Maxime	
LAMBERT Laurent	
LANTERI Raphaël	
LE CAM Gilles	
LEBAILLIF Laurent	
LEFEBVRE Monique	
LESUEUR Harielle	
LEVESQUE Jean-Michel	
LIMOZIN Jocelyne	
LINQUETTE Laurent	
LITZELLMANN Régis	
MATHARAN Sophie	
MAZAUDIER Marie	
MICHEL Philippe	
MOAL Léna	
NGUYEN-DEROSIER Sandra	
NICOLLET Eric	
PAYET Armand	
PELISSIER Véronique	
PEZET Emmanuel	
PICARD Michel	
POUJOL DE MOLLIENS Guillaume	
PRIEZ Tatiana	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PROFFIT BRULFERT Eric	
PUEYO Alexandre	
REMKOS Roxane	
RICHARD Alain	
ROCHDI Keltoum	
RODRIGUES Bruno	
ROLLET Jean-Marie	
SANGARE Abdoulaye	
SEIMBILLE Gérard	
STROHL Elisabeth	
TALON Xavier	
THOMASSIN Thierry	
TOURNERET Frédéric	
TRAORE Mohamed-Lamine	
VON EUW Stéphanie	
YAICH Daisy	
YEBDRI Malika	
ZWILLING Valérie	

Certifié exécutoire par (1) 2ème Vice-Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.